



Exceptionnellement, le Comité Miel a modifié la formule du Trophée St Ambroise, l'événement ludique réservé aux élèves des ruchers écoles. Plutôt que de faire concourir des équipes d'élèves apiculteurs sur le terrain, cette année, nous demanderons aux élèves de mettre toute leur énergie dans **la réalisation d'un petit clip vidéo** qui illustrera la façon dont ils ont vécu leurs **premiers contacts avec les abeilles et le monde apicole**.

Sujet : Chaque équipe illustrera l'expression « *nos premières abeilles* » en mettant l'accent sur ce qu'évoquent les abeilles et l'apiculture pour les membres du groupe.

Participant(e)s : Sont autorisés à participer, tout candidat apiculteur inscrit en 1° ou 2° année dans un rucher école de Wallonie ou de Bruxelles. Chaque équipe sera composée de **3 à 5 participant(e)s**.

Règlement : Pour réaliser leur vidéo, chaque équipe pourra utiliser et intégrer dans son clip tout type de document (photos, vidéos, sons, dessins, schémas...).

La présentation sera livrée sous un format de diffusion adapté à Internet (MP4, MOV...).

Le clip sera d'une durée de **3 à 5 minutes**.

Il pourra être réalisé avec n'importe quel moyen technique incluant caméra, GSM, enregistrements ZOOM ou Skype...

Les candidats incluront un générique reprenant le titre « *Nos premières abeilles* », le nom de l'équipe et le nom de chaque participant(e) ainsi que la mention « Trophée St Ambroise 2020 ».

Les candidats accepteront que leurs clips soient diffusés sur un support internet de manière à faire la promotion de leurs ruchers écoles. Cette diffusion pourra être interrompue sur simple demande après une période de 3 mois.

Date limite d'envoi des vidéos : le vendredi 13 novembre 2020 à minuit.

Adresse d'envoi des vidéos : info@cari.be



Projection des clips vidéo et délibération : les vidéos seront toutes projetées lors d'une séance ZOOM le lundi 7 novembre 2020, jour de la St Ambroise. Un jury populaire (au maximum 100 personnes, participant(e)s inclus) pourront voter pour élire le meilleur projet.

Critères sur lesquels les vidéos seront jugées :

- Originalité ;
- Qualité du contenu visuel ;
- Qualité du contenu sonore ;
- Pertinence par rapport au sujet ;
- Respect du règlement.

Remise des lots : chaque équipe recevra un lot pour sa participation. La meilleure équipe recevra le Trophée St Ambroise 2020.